



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00938

Numéro SIREN : 438 035 438

Nom ou dénomination : PROPART

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2017 sous le numéro de dépôt B2017/024902

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/024902**
n°de gestion : **2004B00938**
n°SIREN : **438 035 438 RCS Lyon**

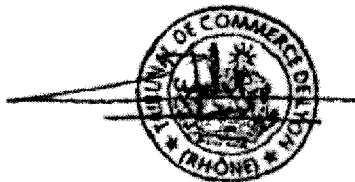
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 19/07/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

PROPART - Société à responsabilité limitée
Zone d'Activité Commerciale du Chapotin 205 rue Des Frères Lumière 69970 Chaponnay -
FRANCE-

date de clôture : 30/09/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



4891910

26902

SARL PROPART

COMPTES ANNUELS AU 30/09/2016

Liasse fiscale

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>SARL PROPART</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>ZAC DE CHAPOTIN 205 RUE DES FRERES LUMIERE 69970 CHAPONNAIS</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>			
Numéro SIRET * <u>43803543800037</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le. <u>30/09/2016</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement * AB		AC		
	Frais de développement * CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG		
	Fonds commercial (1) AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	Terrains AN		AO		
	Constructions AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles AT		AU		
	Immobilisations en cours AV		AW		
	Avances et acomptes AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CY		
	Autres participations CU	7 081	CV	224	
	Créances rattachées à des participations BB		BC		
Autres titres immobilisés BD		BE			
Prêts BF		BG			
Autres immobilisations financières * BH		BI			
TOTAL (II) BJ		7 081	BK	224	6 857
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM	
		En cours de production de biens BN		BO	
		En cours de production de services BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR		BS	
		Marchandises BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
		Autres créances (3) BZ	109 956	CA	109 956
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
DIVERS	Disponibilités CF		CG		
	Charges constatées d'avance (3)* CH		CI		
	TOTAL (III) CJ	109 956	CK	109 956	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
		Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Écarts de conversion actif * (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		117 037	1A	224	116 813
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :	
				Créances :	

SAGE Expert-comptable Janvier 2016 : Etat préparatoire

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2016

Désignation de l'entreprise		SARL PROPART		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....8...000.....)	DA	8 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	800		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	31 549		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	66 031		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	575		
	TOTAL (I)	DL	106 955		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	186		
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	9 672		
Compte réguli.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	9 858			
(V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	116 813			
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	9 858		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL PROPART		Néant ☐ *		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF
		FG	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL
	Production stockée *			FM
	Production immobilisée *			FN
	Subventions d'exploitation			FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP
	Autres produits (1) (11)			FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS
	Variation de stock (marchandises)*			FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX
	Salaires et traitements *			FY
	Charges sociales (10)			FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * dotations aux provisions		GA
				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD
	Autres charges (12)			GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM	
	Différences positives de change		GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO	
Total des produits financiers (V)			GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *		GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR	
	Différences négatives de change		GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT	
Total des charges financières (VI)			GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL PROPART</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	13
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	13
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	12
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	45
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	57
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(44)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(6 914)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	60 115
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	(5 916)
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	66 031
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { — Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ — Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	60 102
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	186
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DIVERS		12	13
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Préambule

L'exercice social clos le 30/09/2016 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/09/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 116 813,45 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 66 030,88 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/11/2016 par le dirigeant.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont composées de titres de participation.

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition pour leur valeur brute.
Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

Les frais d'acquisition de titres sont amortis sur 5 ans conformément à la règle fiscale.
En conséquence, une dotation dérogatoire est comptabilisée au 30/09/2016 pour un montant de 45 euros.

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE

Seules les entreprises soumises à l'IS comptabilisent le crédit d'impôt au niveau de l'entreprise qui le génère.

Dans la société au crédit du compte 6990020. Le CICE d'un montant de 5 693 euros calculé par la SNC est comptabilisé chez les associés proportionnellement à leurs droits

Selon la législation en vigueur, le CICE est utilisé pour :

- Financer de nouveaux investissements
- Développer la formation et le recrutement du personnel de l'entreprise
- Améliorer et renforcer son fonds de roulement.

PRODUITS FINANCIERS

Les statuts des sociétés filiales en nom collectif prévoient l'affectation du résultat suivante :

« Le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et, le cas échéant, des sommes portées en réserve et augmenté du report bénéficiaire constitue le bénéfice distribuable de l'exercice.

Le bénéfice distribuable est réparti entre tous les associés proportionnellement au nombre de leurs parts sociales.
Toutefois, l'assemblée générale a la faculté, sur proposition de la gérance, de décider de prélever sur le bénéfice distribuable les sommes qu'elle juge convenable de fixer, soit pour être reportées à nouveau, soit pour être portées à un ou plusieurs

comptes de réserves générales et spéciales sur lesquels s'imputent éventuellement les déficits et qui peuvent ultérieurement être distribuées en totalité ou en partie aux associés.

Les sommes dont la distribution est décidée, sont attribuées aux associés proportionnellement au nombre de leurs parts sociales.

Les pertes, s'il en existe, sont imputées sur le report bénéficiaire puis sur les réserves. Leur solde éventuel est inscrit à un compte "report déficitaire" pour être imputé sur les bénéfices ultérieurs.

Les associés peuvent décider à l'unanimité de prendre directement en charge le solde de ces pertes proportionnellement à leurs droits sociaux.

Sous la condition résolutoire de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle le résultat bénéficiaire, déduction faite des pertes antérieures, est affecté automatiquement et intégralement aux associés, proportionnellement au nombre de leurs parts sociales, à la date de la clôture de l'exercice. La quote-part ainsi attribuée sera créditée au compte de l'associé concerné. »

Compte tenu de ces dispositions, la société a comptabilisé en produits financiers, au 30/09/16, la somme de 60 102 euros correspondant à sa quote-part dans les bénéfices comptables du 30/09/16 de ses filiales de type SNC.

Par ailleurs, la société, pour la détermination de son résultat fiscal, a déduit sa quote-part dans les pertes de ses filiales de type SNC dégagées au 30/09/16. Cette déduction s'élève à 35 822 euros.

Le montant total ainsi déduit fiscalement s'élève à la somme de 95 655 euros (produits financiers comptabilisés et quote-part de pertes fiscales des filiales).

En parallèle, la société a réintégré sa quote-part de bénéfices de ses filiales de type SNC dégagés au 30/09/16. Cette réintégration s'élève à 82 689 euros.

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

Rubriques	Entreprises liées	Participations
ACTIF IMMOBILISE		
Participations nettes de dépréciations	6 857	0
Créances rattachées	0	0
ACTIF CIRCULANT		
Clients et comptes rattachés	0	0
Autres créances	109 956	0
Frs débiteurs	0	0
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	186	0
Autre dettes	9 672	0
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts versés	186	0
PRODUITS FINANCIERS		
Dividendes reçus	60 102	0
Intérêts reçus	0	0

Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 7 081 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	6 425	656		7 081
TOTAL	6 425	656		7 081

Amortissements et provisions d'actif = 224 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	48	176		224
TOTAL	48	176		224

Etat des créances = 109 956 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	109 956	109 956	
TOTAL	109 956	109 956	

Produits à recevoir par postes du bilan = 64 138 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	64 138
Disponibilités	
TOTAL	64 138

Notes sur le bilan passif

Capital social = 8 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	800	10,00	8 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	800	10,00	8 000

Provisions = 575 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	530	45			575
Provisions pour risques & charges					
TOTAL	530	45			575

Les provisions réglementées correspondent à des amortissements dérogatoires.

Etat des dettes = 9 858 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	186	186		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	9 672	9 672		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	9 858	9 858		

Notes sur le compte de résultat***Incidence des évaluations fiscales dérogatoires***

Incidence fiscale du dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	66 031
Impôts sur les bénéfices	-6 914
Résultat comptable avant impôts	59 117
Variation des prov. Réglementées	45
Résultat hors impôts et dérogatoire	59 162

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Charges et produits

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 64 138 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
<i>Etat produits a recevoir(4487000)</i>	<i>4 225</i>
<i>Divers pdts a recevoir gpe(4687300)</i>	<i>59 913</i>
TOTAL	64 138

Propart
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 205 rue des Frères Lumière
ZAC du Chapotin
69970 CHAPONNAY
438035438 RCS Lyon

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 16 JANVIER 2017

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 66 030,88 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

66 030,88 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 97 580,23 euros.

Certifié conforme
La Gérance

